



Description et champ d'application du prix

Prix d'excellence HERA

Higher Education and Research Awards for Future Generations

Un programme de la Fondation pour les Générations Futures



En partenariat avec



Description du prix

La vision que porte la Fondation est celle d'une société soutenable, qui persiste et prospère en offrant une grande qualité de vie pour tou·te·s ses habitant·e·s, de manière juste et équitable. Une société où les besoins de tou·te·s sont satisfaits – maintenant et demain, ici et ailleurs – en respectant les limites des écosystèmes et ressources naturelles, dont toute vie dépend. Une société où les citoyen·ne·s acquièrent la maîtrise démocratique du choix de leurs modes de développement. Cette vision fait émerger des enjeux multiples et complexes auxquels les générations actuelles et futures devront faire face pour assurer la transition vers des modes de développement soutenable.

Pour appréhender ces enjeux, identifier les problématiques sous-jacentes et faire émerger des réponses innovantes et soutenables, la recherche occupe une place fondamentale. Dans ce contexte, le HERA Doctoral Thesis Award for Future Generations, **prix bisannuel doté de 7 500 euros**, valorise et récompense des thèses de doctorat, toutes disciplines confondues, qui adoptent une approche systémique, à 360°, propre à un développement soutenable pour faire avancer la réflexion et/ou les pratiques dans leur champ de recherche. Elle doit être « générations futures admises ». C'est-à-dire qu'elle contribue de manière significative à une transition vers un développement plus soutenable, en proposant un cadre d'analyse et des conclusions à 360° qui tiennent compte des dimensions suivantes : environnement, humain, gouvernance participative, prospérité.

Critères d'éligibilité et de sélection

Pour être recevable, la thèse de doctorat doit avoir été défendue avec succès dans les dates mentionnées dans le règlement de l'édition en cours, au sein d'une université ou d'un établissement d'enseignement universitaire agréé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le jury vise à distinguer les dossiers candidats qui répondent le mieux aux critères suivants :

- ❖ Répondre au plus près et de manière soutenable à un enjeu majeur pour la société ;
- ❖ Adopter une approche systémique, à 360°, propre à un mode de développement soutenable ;
- ❖ Faire preuve d' « innovation soutenable », en faisant avancer au plus loin les pratiques, la connaissance ou la réflexion en matière de développement soutenable ;
- ❖ Présenter un programme pertinent qui optimalise l'impact de la valorisation des résultats des travaux de recherche auprès des publics visés, en particulier académiques et de la société civile.

Enjeu majeur pour la société

Les thèses de doctorat devront avoir investigué et contribué à apporter des réponses soutenables à un ou plusieurs des enjeux fondamentaux de développement soutenable auxquels nos sociétés font face, conceptualisés autour des 17 Objectifs de Développement

Durable définis par le *Programme de développement durable à l'horizon 2030*, adopté lors du sommet historique de l'ONU en 2015 (<http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/>).

Approche systémique, à 360°

Le développement soutenable représente un défi pour la recherche scientifique et la production de connaissances en général : il met en avant l'intégration d'éléments en interactions complexes, là où la science moderne s'est attachée à démultiplier la décomposition des objets de recherche, débouchant sur des savoirs spécialisés.

Ainsi, la recherche doctorale devra s'être inspirée d'une visée intégrative, systémique, à 360°, dans le traitement de l'objet d'étude : formulation des questions de recherche, choix des données à analyser, analyse elle-même ou formulation des conclusions.

Cette approche systémique se positionnera autant que possible par rapport à l'intégration des 4 dimensions du développement soutenable (« 4 P ») : l'environnement (planet), le social (people), la prospérité (prosperity) et la participation (participation).

« Innovation soutenable »

Dans un cadre d'analyse systémique décrit ci-avant, les recherches devront avoir débattu ou proposé une alternative innovante et soutenable par rapport aux modes classiques actuels « non soutenables » d'action et/ou de cadre de réflexion. Si une alternative n'est pas encore imaginable, les conditions de la recherche d'une telle alternative devront avoir été étudiées.

Impact de la valorisation des résultats

Le programme de valorisation des résultats proposé par le ou la candidat·e présente-t-il un intérêt pour l'avancement du concept de développement soutenable et/ou pour la compréhension de ses enjeux auprès des publics visés ?

Il n'y a pas de pondération mathématique de ces différents critères. Le jury appréciera dans quelle mesure les recherches doctorales répondent au mieux de manière particulière et globale à chacun de ces quatre critères. En cas d'ex aequo, le critère de la valorisation sera prépondérant.

Pistes pour intégrer les différentes dimensions du développement soutenable dans une recherche doctorale

Important !

Il n'est pas attendu que les thèses de doctorat présentées rencontrent l'ensemble des préoccupations présentées ci-dessous. Elles sont à envisager comme des points d'attention potentiellement pertinents dans une thèse de doctorat qui veut intégrer les différentes dimensions du développement soutenable. Elles ne sont évidemment pas exhaustives ni toutes d'égale pertinence pour le traitement d'un objet d'étude particulier.

L'humain (People)

L'impact sur le bien-être des êtres humains, aux niveaux local et global, à court et long terme.

Exemples de questionnements clés (non exhaustifs) : responsabilité sociale et éthique, accessibilité au plus grand nombre, équité sociale et solidarité, intégration, lutte contre la paupérisation, santé, cadre de vie, éducation et formation, amélioration des liens sociaux et convivialité...

L'environnement (Planet)

L'impact sur l'environnement pris au sens large, aux niveaux local et global, à court et long terme.

Exemples de questionnements clés : éco-efficience / impact limité ou positif sur l'environnement et le cadre de vie, climat & gaz à effet de serre, utilisation rationnelle de l'énergie, respect de la nature, sa biodiversité et ses ressources, prévention et gestion des déchets et pollutions, utilisation raisonnée de l'espace ...

La prospérité (Prosperity)

L'impact économique au sens large, c'est-à-dire tout ce qui permet de maintenir durablement les ressources économiques (monétaires ou non monétaires...), des personnes/organisations et de la collectivité.

Exemples de questionnements clés : approche en coût global et viabilité économique sur le long terme, flexibilité par rapport aux évolutions futures, performance au niveau collectif et pas seulement individuel, utilisation de modèles de financement innovants, transparence des finances et coûts, diversité de financement / autonomie financière, éventuels échanges non monétaires complémentaires (trocs, dons, volontariat) et clarté des comptes, autonomie, solidité par rapport à une évolution des conditions économiques (taux d'intérêt, taxes, inflation), non privatisation des biens communs...

La gouvernance participative (Participatory governance)

Tout ce qui touche à la manière de procéder pour la prise de décisions, à la participation de chacun-e, aux enjeux de démocratie : qui est écouté, qui décide, qui agit, qui bénéficie, qui est affecté par les conséquences.

Exemples de questionnements clés : transparence et pédagogie, prise en compte des besoins et aspirations de toutes les parties, gestion pacifique des conflits ...